

L'École Normale d'Institutrices d'EI-Biar (ENIEB)

Edouard PONS



C'était le nom officiel de l'École Normale d'institutrices d'Alger, mais elle était surtout connue sous le nom d'École Normale d'Institutrices de Ben-Aknoun, du nom du quartier de la commune d'EI-Biar sur laquelle elle était implantée depuis 1945.

La première école normale d'Instituteurs d'Algérie a été créée en 1867 à Alger, dans le quartier de Mustapha supérieur. Elle sera transférée 10 ans plus tard sur la commune de Bouzaréa (voir www.bouzarea.org)

La première école normale d'Institutrices d'Algérie sera créée en 1874 sur la commune de Milianah. Cette ville du Sersou avait été choisie pour sa position géographique centrale de l'Algérie car les institutrices étaient appelées à exercer sur l'ensemble de la « Colonie ».

C'est le 18 décembre 1874 qu'un décret présidentiel du Maréchal de Mac-Mahon autorise la création d'une école normale d'institutrices sur la commune de Milianah, pour les Européennes et les Indigènes.



Il est intéressant de noter dans le décret officiel ci-dessous, que le Ministre de l'Instruction Publique de l'époque, est aussi Ministre des Cultes, ce qui en dit long sur l'histoire de l'instruction dans notre pays.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

N° 3893. — DÉCRET qui crée une École normale d'Institutrices à Milianah (Algérie).

Du 18 Décembre 1874.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, sur l'avis conforme du ministre de l'intérieur et du gouverneur général civil de l'Algérie;

Vu l'article 81 de la loi du 15 mars 1850, sur l'enseignement;

Vu les décrets des 14 juillet et 30 septembre 1850, relatifs à la création et à la surveillance des établissements d'instruction publique ouverts aux indigènes de l'Algérie,

DÉCRÈTE :

ART. 1^{er}. Une école normale d'institutrices est créée à Milianah (département d'Alger) pour les Européennes et les indigènes.

2. Un arrêté du ministre de l'instruction publique, concerté avec le ministre de l'intérieur et le gouverneur général civil de l'Algérie, réglera tout ce qui se rapporte au personnel des maîtres et des élèves, à l'enseignement et à l'administration de la nouvelle école.

3. Les ministres de l'instruction publique et de l'intérieur et le gouverneur général civil de l'Algérie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Versailles, le 18 Décembre 1874.

Signé M^{re} DE MAC MAHON.

Le Ministre de l'instruction publique, des cultes
et des beaux-arts,

Signé A. DE CUMONT.

Cette précision nous amène à faire un rapide résumé de l'histoire de l'enseignement depuis la révolution française.

Avant 1789, l'enseignement était l'apanage de l'église. Les enseignants appelés « régents » officiaient dans des locaux appartenant au clergé et l'enseignement religieux constituait la base de cette éducation.

C'est la « Constituante » qui par décret du 22 décembre 1789, va transférer aux autorités administratives les pouvoirs de l'église sur l'école. Elle crée ainsi « l'Instruction élémentaire ».

La « Convention » adoptera le 2 octobre 1792 l'article suivant : « *Les écoles primaires formeront le premier degré d'instruction. On y en enseignera les connaissances rigoureusement nécessaires à tous les citoyens. Les personnes chargées de l'enseignement dans ces écoles s'appelleront Instituteurs et seront payés par l'Etat* »

Ces dispositions feront l'objet d'intenses batailles politiques avec les autorités religieuses suivant l'orientation des différents gouvernements qui vont se succéder. Ce n'est que le 28 juin 1833 que la loi Guizot va définitivement officialiser : « l'école primaire indépendante de l'église et de l'Université ». C'est cette loi qui va créer officiellement les « Ecoles Normales » devant former les Instituteurs.

Il est prévu une école normale par département. Ce n'est que cinq ans plus tard que sera officialisée la première Ecole Normale de Jeunes Filles.(1838)

Ecole Normale : vient de « norma », la règle en latin.

« *Les écoles normales doivent être le type et la règle de toutes les autres* »
(Lakana)

De Miliana à El-Biar..

L'école normale de Miliana accueillera sa première promotion à la rentrée 1876. Les annales de l'enseignement nous précisent que sa capacité était de 25 élèves par promotion, mais que seules 14 élèves furent reçues au concours d'entrée. Dans ces annales on retrouve les noms de la première directrice : Melle Sage et de ses adjointes : Mmes Secrétant, Dolivet, Dupac, Portes, Chelle (école annexe).

En 1883, de nombreux élus algérois proposèrent de transférer l'école à Alger, mais les élus de Miliana s'y opposèrent violemment faisant valoir notamment que cette implantation avait coûté à la commune : 403.021 francs entre le terrain, les bâtiments et les aménagements et qu'il était inadmissible de retirer cette école à la commune. étant donné les retombées commerciales. (Extraits des délibérations Conseil Municipal Mars 1883.(BNF)

Sur le site de l'Ecole Normale d'Institutrices (www.ecolenormale-benaknoun.info) vous pourrez découvrir quelques souvenirs et photos des promos de Miliana.(le h final de la commune va disparaître à la fin du siècle)



Promo 1910

L'Ecole Normale de Miliana va former les institutrices pour toute l'Algérie jusqu'en 1908, date de l'ouverture de l'école normale de Constantine, et 1935 pour celle d'Oran.

En 1940, le gouvernement de Vichy va supprimer toutes les écoles normales de France et des Colonies. A partir de la rentrée 1941, les normaliennes et normaliens des Promos 39 et 40 vont continuer leurs études dans les EPS (Ecoles Primaires Supérieures) et les Lycées d'Alger, Oran et Constantine.

En 1944, à la Libération, les EN seront rouvertes. Dès 1945, il sera rajouté à la formation des normaliennes et normaliens, une année de formation professionnelle avant le passage du Certificat d'Aptitude Professionnelle. (Avant 1945 les études normaliennes duraient trois ans, avec une formation professionnelle dans les écoles annexes dès la première année)

En 1945, le Rectorat d'Alger pour différentes raisons décida de transférer l'école normale de Miliana sur la commune d' El-Biar dans de nouveaux locaux, qui n'étaient encore qu'à l'état de projet.

Et c'est ainsi qu'en octobre 1945, 13 élèves-maitresses de première année, intégrèrent l'école à Miliana avec les élèves de quatrième année qui avaient fait leurs études post-baccalauréat au lycée Fromentin d'Alger Le déménagement officiel vers El-Biar se déroulera en juin 1946. L'école normale devenait désormais l'Ecole Normale de Jeunes Filles El-Biar.

Mais à la rentrée 46, les bâtiments n'étant pas terminés, les normaliennes vont être logées dans une propriété, achetée par la Mairie d'Alger située à proximité de la nouvelle école : Le château Douieb. (Voir récit des élèves de des promos 1945 et 1946 sur le site www.ecolenormale-benaknoun.info)



Promo 45 : Première Promo ayant intégrée l'Ecole Normale d'El-Biar.

Les travaux de construction de la nouvelle école vont prendre du retard et les normaliennes vont faire leurs études et être logées dans les locaux vétustes du Château Douïeb pendant encore quatre ans.

La première pierre de la future école sera posée le 26 mai 1949 en présence des autorités civiles et professionnelles. A cette occasion les normaliennes présentèrent un spectacle dont malheureusement les gazettes n'ont pas gardé l'intitulé de la pièce de théâtre représentée.



C'est durant l'année 1951, que les locaux furent entièrement terminés et la rentrée 1952 se fit dans des bâtiments neufs et fonctionnels.

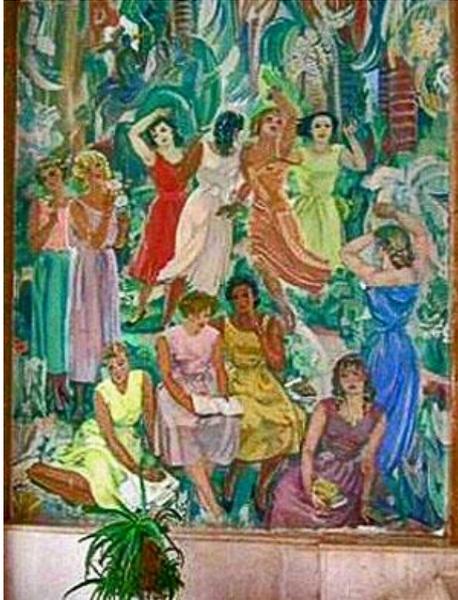


Ecole en 1952

C'en était fini des dortoirs vétustes (remplacés par des chambres de 4 à 5 lits) des salles de classes sombres et mal chauffées, des laboratoires vieillots et mal équipés. Le Château continua à offrir à l'école normale son jardin magnifique et quelques

salles comme celle de dessin qui fut utilisée encore quelques années notamment par le professeur de dessin Jar Durand, qui enseignait également les arts plastiques à l'école normale de garçons de Bouzaréa.

Pour l'inauguration, on dévoila deux fresques qui encadraient le hall d'entrée. Celles-ci ont été réalisées par deux peintres algérois très connus (J.D Bascoules fresque gauche et S.Mondzain fresque droite)



L'école va former des institutrices jusqu'en 1962, date à laquelle son histoire commencée en 1874 va s'achever. Des générations d'élèves algéroises ont appris à lire et à écrire avec des institutrices formées à l'Ecole Normale de Ben-Aknoun. Vous pourrez retrouver de nombreuses photos de ces normaliennes sur leur site (www.écolenormale-benaknoun.info)

Edouard PONS.(ENIB 58/62)

